

CALENDRIER DES ACTIVITÉS

- 18 MARS 2003 CONFÉRENCE-MIDI EN DROIT DU TRAVAIL
- 19 MARS 2003 6ÈME SÉRIE DE CONFÉRENCES DE SENSIBILISATION SUR LES MODES NON-JUDICIAIRES DES CONFLITS : « ARBITRAGE DES CONFLITS EN DROIT DU COMMERCE INTERNATIONNAL » (18H00 À LA SALLE RC-14 DU PALAIS DE JUSTICE DE QUÉBEC)
- 5 AVRIL 2003 TOURNOI DE HOCKEY-BOTTINES DU JEUNE BARREAU DE QUÉBEC (ARÉNA L'ACTIVITAL - LIMITE CAP-ROUGE ET ST-AUGUSTIN)
- 7 MAI 2003 JOURNÉE DE FORMATION DU JEUNE BARREAU DE QUÉBEC (HÔTEL ROYAL QUÉBEC – PLACE D'YOUVILLE)
- 7 MAI 2003 ÉLECTION DU CONSEIL DU JEUNE BARREAU DE QUÉBEC ET ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
- 8 MAI 2003 ÉLECTION DU CONSEIL DU BARREAU DE QUÉBEC ET ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

ZSA

Recrutement Juridique

Vancouver
 Calgary
 Toronto
Montréal
 New York
 London
 Paris
 Sydney
 Hong Kong

ZSA: 1200, avenue McGill College, bureau 1100, Montréal, Québec, H3B 4G7
 Téléphone: (514) 390-2300, Télécopieur: (514) 390-2320, www.zsa.ca



Table des matières

- Hockey - Bottines
Compte-rendu 2
- Propos de la Présidente 3
- Concours Laskin
Service méconnu 4
- Mot de la Bâtonnière 5
- Journée de formation
du J.B.Q. 6
- Bon appétit mon ami
Conférence en
droit du travail 7
- Calendrier des activités
Les enfants de Thémis 8



La Faculté de droit de l'Université Laval a définitivement fait honneur aux juristes de la région de Québec en emportant les honneurs de deux concours de plaidoiries d'importances soit le Concours Pierre-Basile Mignault et le Concours Laskin (concernant les détails du Concours Laskin: voir texte en page 4). L'équipe récipiendaire de la Coupe du bâtonnier (Mignault) est constituée de: Marie-Anick Shoiry, Alain Parent, Stéphanie Deschênes et Étienne Morency (de gauche à droite sur la photo) ainsi que Christian Jacques et René-Philippe Harvey (absents sur la photo). L'équipe était supervisée par Me Catrin Kronstrom et le professeur Sylvio Normand. L'équipe victorieuse du Concours est celle qui accumule le plus de points pour leur performance respective en appel (tandem Parent- Deschênes), en défense (tandem Shoiry-Morency) et pour la qualité des mémoires (tandem Jacques-Harvey) dans le cadre d'une cause fictive présentée et plaidée devant la Cour d'appel du Québec, qui cette année, consistait en une cause de propriété d'eau souterraine et sa commercialisation. Félicitations aux récipiendaires !

Envoi de publication / Port payé à Québec convention no.40033674

"Le magazine CAPITAL QUÉBEC est une gracieuseté de la Chambre de Commerce et d'industries du Québec métropolitain."

Proforma
Publié de l'Association des avocats et avocates de la section de Québec

Dépôt légal 1985
 Bibliothèque Nationale
 du Québec

Tiré à 3250 exemplaires
 et distribué gratuitement

Proforma est publié six (6) fois
 par année.

Me Lisa Bérubé
 responsable des communi-
 cations pour le Jeune
 Barreau de Québec 622-5353

Me Richard Gauthier
 responsable de communi-
 cations pour le Barreau de
 Québec 838-7658

Composition, montage, im-
 pression: Les Impressions
 Gauvin & Harbour inc.
 1515, av. Saint-Jean-Baptiste
 Québec (Québec) G2E 5E2

**Prochaine édition
 tombée le
 16 mai 2003
 Pour information
 Me Lisa Bérubé
 622-2170 poste 236
 lbavocate@hotmail.com**

**CONSEIL
 D'ADMINISTRATION
 DU JEUNE BARREAU
 DE QUÉBEC
 2002-2003**

Me Sophie Gauthier
 Présidente
 692-3111

Me Jean-Louis Lemay
 Premier vice-président
 692-3111

Me Lisa Bérubé
 Deuxième vice-présidente
 622-5353

Me Michel Grenier
 Trésorier
 692-3500

Me Marc Choquette
 Secrétaire
 688-9966

Me Mireille-Pélessier-Simard
 Secrétaire adjointe
 692-3010

Me Carole Grenier
 Conseiller
 643-1235

Me Lu Chan Khuong
 Conseillère
 681-1227

Me Benoît Lussier
 Conseiller
 681-7007

Me Bruno Lévesque
 Conseiller
 522-7000

Me Stéphanie Thibault
 Conseillère
 522-7900

Me Sheila York
 Conseillère
 657-8702

Me Kathleen Lavoie
 Présidente sortante
 681-8151

NOUVEAUX VENUS !

Le Conseil du Jeune Barreau de Québec est fier d'annoncer la venue dans ses rangs de deux nouveaux conseillers **Me Benoît Lussier** et **Me Carole Grenier**.

Me Lussier pratique, entre autres, en droit de la famille au sein de l'étude Jolicoeur Lacasse Goeffrion Jetté St-Pierre et Me Grenier pratique en droit de la jeunesse à l'Aide juridique jeunesse de Québec.

Bienvenue parmi nous !

TOURNOI DE HOCKEY-BOTTINES

**CENTRE SPORTIF L'ACTIVITAL
 Samedi le 5 avril 2003 à compter de 8:00h.**

Centre Sportif l'Activital
 4525, Montée du Coteau
 Saint-Augustin-de-Desmaures

Coût: 280\$ (taxes incluses) par équipe

L'horaire et les règlements vous seront communiqués ultérieurement.

Pour information : Me Jean-Louis Lemay
 Téléphone: 692-3111
 Télécopieur: 692-2001

COMPTE-RENDU DE LA CONFÉRENCE PORTANT SUR LA VENTE D'ENTREPRISE

Le comité des affaires professionnelles désire remercier Me Jacques Boivin pour la conférence-midi qu'il a donnée le 6 février dernier. Faisant quasi salle comble, avec plus d'une trentaine de participants, Me Boivin nous a entretenu sur les impacts des changements législatifs apportés par l'abrogation au Code civil du Québec des dispositions liées à la vente d'entreprise. Il a fourni de précieux conseils et des réponses pertinentes aux questions soulevées et nous tenons à le remercier pour son dévouement et sa participation à cette activité qui a connu un franc succès.

Le Comité des affaires professionnelles



Orienté vers l'avenir
 depuis plus de 80 ans

Si vous avez besoin d'aide technique temporaire ou permanente en matière de recherche juridique, contactez dès aujourd'hui gratuitement le service de placement du Collège Bart et laissez-vous aider par un vrai technicien.

LE COLLÈGE BART
 Service d'aide au placement
 751, côte d'Abraham
 Québec (Québec) G1R 1A2
 418•522•3906
 Réservez maintenant vos stagiaires pour l'été 2003!

BON APPÉTIT MON AMI

**Sous la présidence d'honneur de
 l'Honorable juge Michael Sheehan, J.C.Q**

Le Jeune Barreau de Québec, en collaboration avec la Corporation des Restaurateurs de la région de Québec, vous invite à participer à l'édition 2003 de Bon Appétit Mon Ami **mercredi le 7 mai prochain**. Profitez de l'heure du dîner pour amenez un collègue, un ami ou un parent au restaurant et par la même occasion, apporterez assistance à un individu dans le besoin.

En effet, les restaurants participants, dont la liste vous sera communiquée ultérieurement, verseront un pourcentage de leur recette du midi à un organisme à but non lucratif. Cette année, le montant recueilli sera versé au **Centre de prévention du suicide de Québec**.

Nous comptons sur votre fidèle participation et Bon Appétit!

Me Lu Chan Khuong
 Bellemare et Associés.

Me Rady Khuong
 Desjardins Ducharme

CONFÉRENCE EN DROIT DU TRAVAIL

Le Comité des affaires professionnelles du Jeune Barreau de Québec est heureux de vous inviter à une conférence-midi portant sur:

**L'EMPLOYEUR FACE AU TRAITEMENT DES LÉSIONS PSYCHOLOGIQUES :
 PROFESSIONNELLES OU PERSONNELLES**

Analyse des conséquences juridiques d'une lésion psychologique professionnelle ou personnelle. À la lumière de la jurisprudence récente, cette conférence fait le point notamment sur les diverses définitions et interprétations du vocabulaire propre à ce secteur de droit. Me Drolet y analysera aussi les obligations de l'employeur ainsi que les recours ouverts à l'employé.

CONFÉRENCIER: **Me Christian R. Drolet**
 Heenan Blaikie Aubut

QUAND: Le mardi, 18 mars 2003

HEURE: 12 H 00 À 13 H 30 (École du Barreau de Québec)

COÛT: 8 \$ membres - 10 \$ non-membres
 (Le coût inclut un léger goûter.)

INFORMATION: Me Geneviève Simard-Côté (418) 651-9900
 Me Samuel Massicotte (418) 524-5131

PROBLÈMES DE...
STRESS, DÉPRESSION, ÉPUISEMENT
PROFESSIONNEL OU DE TOXICOMANIE

Accès gratuit à des services
 de psychothérapie et à des groupes d'entraide
 Dans la plus stricte confidentialité

PAMBA

Programme d'Aide aux membres
 du Barreau du Québec
 Tél.: 286-0831 • Ext.: 1-800-74-PAMBA

JOURNÉE DE FORMATION DU JEUNE BARREAU DE QUÉBEC

Le Comité des affaires professionnelles du Jeune Barreau de Québec est heureux de vous inviter à sa journée de formation annuelle. Cette année, la journée de formation du Jeune Barreau de Québec revient en ville! Pour ce grand retour, elle se pare de ses plus beaux atours et vous invite dans les décors enchanteurs de l'Hôtel Palace Royal. Et cette année, la journée de conférence vous offre à son menu trois conférences:

Tout d'abord, l'Honorable Pierre J. Dalphond, j.c.s., analysera la jurisprudence et les principes applicables en matière de clauses de non-concurrence. Un atout autant pour les plaideurs que pour tous ceux qui ont à rédiger ce type de clause. Après la pause-santé, venez découvrir des trucs et des astuces afin de contrôler votre stress et d'être en mesure de prendre plus aisément la parole en public. Dînez avec nous au Restaurant de l'hôtel, le Beffroi et prenez part à notre conférence de l'après-midi portant sur l'incorporation d'une société d'avocats. En plus d'être un outil pour les associés d'aujourd'hui et de demain, cette conférence nous propose une analyse sur les impacts de cette nouvelle structure sur notre pratique de tous les jours. Également, venez faire avec nous un exercice de rédaction: enrichissez vos connaissances sur les clauses à inclure à ce type de contrat. Finalement, après tout ce labeur, joignez-vous à nous pour un cocktail de fin de journée.

Pour toute information supplémentaire, nous vous invitons à consulter l'encart joint au présent envoi du Proforma ou encore à contacter Me Stéphanie Thibault au 522-7900 (courriel: sthibault@gagneletarte.qc.ca).

PROGRAMME DE LA JOURNÉE :

| | |
|---------------|--|
| 8H30 À 9H00 | ACCUEIL |
| 9H00 À 10H30 | LES CLAUSES DE NON-CONCURRENCE PAR L'HONORABLE PIERRE J. DALPHOND, J.C.S., - ANALYSE DE LA JURISPRUDENCE ET DES PRINCIPES APPLICABLES. |
| 10H30 À 11H00 | PAUSE-SANTÉ |
| 11H00 À 11H45 | - L'ART DE PRENDRE LA PAROLE EN PUBLIC TRUCS ET ASTUCES POUR CONTÔLER SON STRESS. |
| 12H00 À 14H00 | DÎNER |
| 14H00 À 16H30 | L'INCORPORATION D'UNE SOCIÉTÉ D'AVOCATS PAR ME DOMINIQUE LAUNAY ET ME CHARLES DENIS, - EXIGENCES LÉGALES ET RÉGLEMENTAIRES. - IMPACT SUR LE CODE DE DÉONTOLOGIE. - RÉDACTION DU CONTRAT. |
| 16H30 À 17H30 | COCKTAIL |

LE DERNIER



Me Sophie Gauthier
Présidente
Jeune Barreau
de Québec

Notre assemblée générale se tiendra le 8 mai 2003 et à compter de cette date, exit pour moi le Jeune Barreau. Le verdict est final: j'ai plus de 10 ans de pratique. Terminé les tarifs préférentiels... je serai une "has been" du JBQ.

À titre de future ex-présidente, je m'adresse donc à vous pour la dernière fois, afin de faire le compte rendu de mon mandat. Cette fois-ci, je ne critique rien ni personne...

Inutile de vous dire que le temps alloué à tout ce qu'il est nécessaire de faire pour mener à terme les objectifs est démesuré. J'ai depuis longtemps cessé de compter les heures de peur de constater que c'est beaucoup trop... qu'à cela ne tienne la gratification et l'expérience qu'on en retire est tout aussi grande.

Tout au long de l'année, la compréhension que l'on acquiert de la profession vaut bien le détour. Notre profession est en pleine évolution, et il ne suffit que d'un coup d'œil aux multiples dossiers traités par le Barreau du Québec pour se rendre compte de l'ampleur de ces changements.

Le conseil général du Barreau du Québec, que l'on doit considérer comme l'instance décisionnelle se sera réuni à cinq reprises cette année, alors que la normale est de trois rencontres. Si vous n'êtes pas au courant, bien sachez que le Barreau Québécois est innovateur car les règles que nous nous sommes données concernant la multidisciplinarité, n'existent nulle part ailleurs dans le monde, nous allons innover. L'histoire dira si nous avons raison ou tort...

À travers toutes les questions débattues lors des conseils généraux, je dois avouer avoir été non seulement ravie, mais surprise de l'attention et du sérieux qui sont portés par notre ordre professionnel à la situation des jeunes avocats et avocates. Plusieurs dossiers qui, auparavant, auraient difficilement franchi le cap du simple intérêt deviennent vite des priorités et se réalisent à la vitesse de l'éclair.

Il faut croire que nous ne sommes plus les seuls désormais, à être conscients que nous représentons les moins de 10 ans de pratique plus de 40% des avocats et avocates au Québec (1). Ce n'est pas rien, et cette situation commandait une action plus concrète.

La nouvelle entité créée par notre actuel bâtonnier Claude G. Leduc, la "table de concertation des jeunes", est à cet effet, la plus belle concrétisation de cette nouvelle réalité.

La formule choisie fait en sorte que chaque coin de pays y sera représenté, incluant Montréal qui fait bande à part concernant l'Association des jeunes Barreaux du Québec. Tous pourront, trois fois par année, faire état des préoccupations des jeunes de leur district au Barreau du Québec. Ce dernier mettra à leur disposition les outils nécessaires à la réalisation de leur projet commun. L'idée de base est fort simple "l'union fait la force", et la preuve en est déjà concluante.

Les rencontres et les discussions qui s'y tiennent, le sont sur une base informelle et tout projet se doit d'être commun sinon il ne concerne pas la table de concertation.

Il n'en tient qu'à vous de continuer à profiter de cet exceptionnel forum pour mettre de l'avant vos idées et vos projets les plus fous!

Cela en est donc fini pour moi. C'était mon dernier mot de la présidente. Cependant, comme je n'ai pu m'empêcher de m'impliquer dans le comité organisateur du congrès du Barreau qui se tiendra à Québec en 2005, vous entendrez parler de moi. Je vous le promets mémorable!! À suivre...

Me Sophie Gauthier
Présidente Jeune Barreau de Québec

(1) Les statistiques disponibles démontre qu'il y a 8412 avocats et avocates entre 0 et 11 ans de pratique sur un total de 19774.

Vous êtes appelé à la barre



www.barreau.qc.ca/quebec



ANDRÉ PROULX

- Complètes prêts-à-porter,
- Confection sur mesure,
- Vêtement sport.

SAMUELSON,
ORSINI,
MANZONI.

Jean-Guy
Boilard

MODE AU MASCULIN
657, 3e Avenue
Limoilou, Québec G1L 2W5
529-8691 • 529-2414

- Location de vêtements de cérémonie
- Chaussures de qualité: Florsheim
- Toges pour avocat(e)
- Chemises légales
- Rabats



JACQUES VOYER

CONCOURS LASKIN

L'équipe étudiante, qui a représenté la Faculté de droit de l'Université Laval à la 18e édition du concours de plaidoirie pancanadien Laskin, a remporté le premier prix, soit le prix Jeremy Oliver décerné à l'équipe qui a excellé, tant sur le plan de la plaidoirie orale que sur le plan de la plaidoirie écrite.



Les récipiendaires du Concours Laskin: (1ère rangée) Mathieu Gagnon, Éric Orlup, Myriam Tabet et Pierre-Marc Godin et leurs entraîneurs: (2ème rangée) Me Suzanne Gagné, M. Georges Azzaria et Me Johanne Marceau.

Ce concours, qui s'est tenu à Toronto du 20 au 22 février 2003 et qui concerne un domaine du droit de compétence fédérale, en ce cas-ci la propriété intellectuelle, exige qu'au moins un des plaideurs s'exprime par écrit et oralement dans l'autre langue officielle. Pierre-Marc Godin Lecompte, Éric Orlup (tandem appelant), Myriam Tabet et Mathieu Leblanc-Gagnon1 (tandem intimé) se sont classés premiers, devant les représentants et les représentantes de toutes les facultés de droit du Canada. L'an dernier, l'équipe de Laval s'était classée 2e dans la même compétition. Laval avait déjà remporté ce concours en 1989, en 1994 et en 1995.

Incidemment, l'équipe était entraînée par deux avocates qui ont elles-mêmes fait partie de ces équipes championnes: Me Joanne Marceau (1989) et Me Suzanne Gagné (1994). L'équipe a aussi bénéficié des précieux conseils du professeur Georges Azzaria, spécialisé en propriété intellectuelle.

Me Marie-France Chabot
Responsable de formation pratique
Faculté de droit de l'Université Laval

1 M. Gagnon plaidait en anglais.

UN SERVICE MÉCONNU

Faites vous partie de ces gens qui n'ont pu déchiffrer le contenu du premier dépliant informatif du C.A.I.J. (Centre d'accès à l'information juridique) ? De ceux et celles qui ont jeté leur abonnement sans y porter attention – carte d'abonnement incluse?

Il serait grandement temps de faire amende honorable et de prendre le temps de visiter le site du C.A.I.J.. Entre autres et nombreux avantages, nous portons à votre attention le service de recherche à coût minime. Effectivement le C.A.I.J offre un service de recherche dans tout domaine de droit de votre choix, il suffit de compléter le formulaire à cet effet apparaissant sur le site du CA.I.J. et de faire parvenir le tout par courrier électronique, par télécopieur ou même par téléphone en cas d'urgence. Les frais de recherche sont les suivants :

- RECHERCHE DE BASE (TROIS JOURS OUVRABLES) : 15 \$
- RECHERCHE PRIORITAIRE (DANS UN DÉLAI DE 24 HEURES) : 30 \$
- RECHERCHE EN URGENCE (DANS UN DÉLAI DE 4 HEURES OUVRABLES) : 60 \$

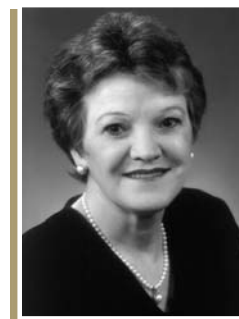
Aux tarifs indiqués ci-dessus s'ajoutent les frais et déboursés de photocopies, frais de banque de recherche s'il y a lieu (Soquij ou Quicklaw) et autres. Peu importe le type de recherche demandée, il s'agit évidemment d'une recherche au sens large du terme portant sur l'ensemble du domaine de droit pour lequel la recherche est demandée.

Également, il y a lieu de porter à votre attention que vous pouvez effectuer vous-mêmes votre recherche, directement de la bibliothèque de Québec, sans frais aucun, et ce, même si vous utilisé les banques de recherche Soquij ou Quicklaw. À cet occasion, seulement les frais de photocopie vous seront facturés au taux habituel de 0,25 \$ la copie.

C'est confortablement installés à notre bureau que nous avons accès au monde juridique, et ce, du bout des doigts. Pour cette raison, et pour bien d'autres, il est impératif de parfaire vos connaissances en informatique et je vous conseille pour ce faire, de commencer ou d'inclure à votre « processus d'informatisation » une visite du C.A.I.J. à l'adresse : www.caij.qc.ca. En tout temps vous pouvez communiquer avec Francine Pelletier ou Thérèse Martin à la bibliothèque de Québec (525-0057) pour toute information relative à l'aspect recherche ou avec Johanne Paquin pour l'aspect réservation de volumes. Le C.A.I.J., c' est un service qu'il vaut la peine de découvrir !

Me Lisa Bérubé
2ème vice-présidente du J.B.Q.

MOT DE LA BÂTONNIÈRE



Me Lise Malouin
Bâtonnière de Québec

Comme le disait Marie de Rabutin-Chantal, marquise de Sévigné dans ses lettres au comte de Bussy-Rabutin, le 12 juillet 1691: « Le temps vole et m'emporte malgré moi; j'ai beau vouloir le retenir, c'est lui qui m'entraîne; et cette pensée me fait grand peur: vous devinez à peu près pourquoi. » Et bien oui, je n'en crois pas mes yeux. Je m'adresse à vous pour la dernière fois à titre de bâtonnière de Québec dans cette édition du Proforma. Les membres du Conseil, des comités et moi-même avons encore de beaux projets à réaliser d'ici les premiers jours du mois de mai, et après, je cèderai le pas à la « succession »... J'en profite pour vous inviter à assister en grand nombre à l'assemblée annuelle du Barreau de Québec qui se tiendra le jeudi 8 mai 2003, à 16h30, au Cercle de la Garnison de Québec. Cette assemblée sera suivie d'un cocktail afin de souligner l'entrée en fonction du nouveau Conseil.

Campagne publicitaire

Depuis le 11 février dernier et jusqu'au 10 mai prochain, vous pouvez entendre les publicités du Barreau de Québec sur les ondes de la station radiophonique CHRC. Par cette campagne, composée de capsules et de chroniques d'information, nous souhaitons informer le public des services offerts par le Barreau de Québec, mais aussi et surtout, le sensibiliser à l'importance de consulter un membre du Barreau de Québec. À ce jour, les résultats de la campagne s'avèrent plus que positifs. De nombreux appels ont été reçus quotidiennement auprès du Service de référence. Je vous invite à écouter les ondes de CHRC.

Une année mouvementée

Grâce à la collaboration des membres du Conseil, nous avons été en mesure de participer activement à l'avancement des dossiers du Barreau du Québec, plus particulièrement, la réforme de la procédure civile, le règlement sur l'exercice de la profession d'avocats en société et en multidisciplinarité, le portail du Barreau du Québec, et j'en passe... Plus près de nous, le Barreau de Québec, par la créativité, l'effort constant et le dévouement de nos consoeurs et confrères siégeant au sein de nos comités, a connu un franc succès dans la réalisation de plusieurs activités de formation. Et ce n'est pas terminé...

Nous avons poursuivi nos efforts pour entretenir, voire élargir nos relations avec différents barreaux internationaux, de façon à maintenir la visibilité du Barreau de Québec et de ses membres dans cette ère de mondialisation.

Les espaces occupés actuellement par le secrétariat du Barreau de Québec ont été réquisitionnés. Nous serons fixés dans les prochaines semaines sur l'emplacement de nos bureaux administratifs et sur l'impact de ces changements sur notre budget annuel.

Mes plus sincères remerciements

Cette année passée aux commandes du Barreau de Québec aura été pour moi une année exceptionnelle, remplie d'imprévus, de défis. Le bilan : elle aura été fort enrichissante.

Je ne peux passer sous silence l'appui des membres du Centre communautaire juridique de Québec et la collaboration de mes collègues des différents cabinets d'aide juridique, et je les en remercie chaleureusement. Toute ma reconnaissance est acquise également à Me Michel Doyon, c.r., premier conseiller, Me Claudia P. Prémont, trésorière, Me Luc Chamberland, secrétaire, Mes André Reinhardt, Sophie Gauthier, Jean-Louis Lemay, Chantal Gosselin, Hélène Fortin, Robert Parrot, Pierre Lemieux, Michèle Thivierge et Jacques Parent, c.r., membres du Conseil, pour la collaboration dont ils ont fait preuve au cours de mon mandat. Mes sincères remerciements sont destinés également aux quelque deux cents consoeurs et confrères qui oeuvrent au sein des différents comités du Barreau de Québec. Grâce à leur dévouement, le Barreau de Québec peut s'assurer d'une grande visibilité auprès de la population, et un meilleur service à ses membres. Enfin, je tiens à remercier le personnel du Barreau de Québec, Me Anne Demers, directrice générale, mesdames Michelle Thibault et Mélanie Gagnon pour le professionnalisme dont elles font preuve dans l'accomplissement de leurs tâches. Leur dévouement et leur sentiment d'appartenance se traduit par un service de qualité.

Enfin, je vous exprime à tous et à toutes mes sincères remerciements pour l'appui et la confiance que vous m'avez témoignés. C'est avec fierté et joie que j'ai servi, au meilleur de moi-même, mon Barreau. Mon Barreau, j'y crois et j'en suis fière!

Me Lise Malouin
Bâtonnière de Québec

MALLETTE

Nos professionnels rendent des opinions objectives lors de la détermination de préjudices financiers dans les situations suivantes :

- | | |
|------------------------------------|---------------------------|
| Bris de contrat | Réclamations d'assurance |
| Fautes à la suite d'une négligence | Irrégularités financières |
| Conflits entre actionnaires | Dommages corporels |
| Expropriations | Droits de la famille |
| Achat/vente d'entreprise | Litiges généraux |

LL Nos gens font
la différence TT

Notre équipe regroupe des experts en juricomptabilité, en évaluation d'entreprise, des actuaire et des professionnels possédant des expertises de pointe dans plusieurs sphères d'activité.

Pour nous joindre :

Christian Côté, CA (418) 653-4455, poste 570
François Filion, CA,EJC, EEE (418) 653-4455, poste 556